



ERGOTHÉRAPIE
en route vers l'autonomie



MEMBRES DU RÉSEAU DE L'ARC

Consultations ambulatoires sur site ou à domicile

L'objectif de l'ergothérapie est de diminuer les déficiences et ses conséquences (handicap) afin d'améliorer voire maintenir une indépendance maximale dans les activités de la vie quotidienne, qu'elles soient domestiques, professionnelles ou de loisirs.

L'ergothérapeute travaille sous prescription médicale. Ses prestations sont prises en charge par l'assurance maladie de base LAMal. Il collabore avec les médecins, les soignants, les autres thérapeutes et intervenants ainsi que l'entourage proche du patient.

Prestations pour enfants

- Bilan neuro-moteur
- Evaluation/dépistage des troubles des apprentissages
- Prise en charge thérapeutique
- Adaptations scolaires

Prestations pour adultes

- Bilan des compétences motrices et cognitives de la personne dans les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, loisirs, etc.)
- Rééducation afin de développer l'indépendance et l'autonomie
- Conseils et aménagement du domicile, du milieu professionnel
- Choix et introduction d'aides techniques dans le quotidien (déplacement, fauteuil roulant, communication, aide au repas, etc.)
- Collaboration avec l'entourage proche du patient et les différents professionnels

Rendez-vous et renseignements

- Service d'ergothérapie Moutier: **+41 32 494 34 16** ou ergotherapie@reseaudelarc.net